

voudra faire des machines à des fins précises et ne fera rien pour empêcher la fabrication d'une machine qui répondrait mieux à certaines exigences.

M. KORCHINSKI: Pourriez-vous établir une liste de ces modifications inutiles dont vous parlez?

M. NOLLET: Modifications des capots et modifications de la construction des moteurs sans rapport avec son rendement et sa puissance en chevaux-vapeur, et ainsi de suite.

M. KORCHINSKI: Pourriez-vous être un peu plus précis?

M. NOLLET: Les modifications du capot en général ou de l'aspect extérieur et la tendance à faire une machine qui soit plus attrayante et qui se vende mieux, à peu près comme on change les modèles des automobiles. Il y a aussi les modifications apportées aux moteurs, qui n'améliorent pas le rendement ou la puissance en chevaux-vapeur. Ces choses-là ne sont pas essentielles, selon moi. Rien ne devrait jamais être fait qui, de quelque façon, pourrait brimer l'esprit d'invention ou empêcherait les modifications nécessaires pour rendre les machines plus économiques, ce pour quoi on les fabrique.

M. MUIR (*Lisgar*): Jusqu'à maintenant, M. Nollet n'a pas répondu à la question que je lui ai posée, savoir: pourquoi pense-t-il que la nationalisation de l'industrie diminuera le prix des machines agricoles?

M. NOLLET: Pour les raisons que j'ai mentionnées. Je crois que nous pouvons rationaliser davantage la fabrication et la distribution, surtout si la distribution est assurée par l'entremise d'une organisation coopérative, comme la CCIL l'a démontré dans notre province. Les frais ont été très diminués. Je crois que nous pouvons épargner de l'argent de cette façon.

M. MUIR (*Lisgar*): Je crois que le gouvernement sait par expérience que chaque fois qu'il entreprend une affaire, l'exploitation de cette affaire est plus onéreuse.

M. NOLLET: La seule réponse que je puis vous donner est que des preuves nous permettent de croire que les prix des machines agricoles montent en flèche et nous estimons qu'ils sont trop élevés. Même sans les comparer aux prix agricoles, ils sont peut-être trop élevés; mais mis en rapport avec les prix agricoles, ils sont infiniment trop élevés. Nous avons proposé un choix. Le Comité a les pouvoirs de déterminer si la nationalisation permettra d'épargner de l'argent. Si vous croyez qu'elle ne le permettra pas, et si ce but peut être atteint d'une autre façon, alors nous sommes d'accord; ce qui compte, c'est que cela se fasse.

M. HORNER (*Acadia*): J'ai cru comprendre que nous devons étudier la première section du mémoire. La nationalisation est un sujet très important, c'est entendu, mais, à mon avis cette question ne se rattache pas à la première section. Je crois que nous devrions poursuivre notre étude avec méthode et traiter les différentes sections selon leur ordre.

Le VICE-PRÉSIDENT: Ce n'est pas un rappel au Règlement, car j'ai dit que nous étudierions la première section et, si quelqu'un a une question concernant l'ensemble du mémoire, je l'accepterai. M. Muir a soulevé la question de la nationalisation. Lorsque nous aurons épuisé cette question, nous passerons à l'étude du premier chapitre.

M. KORCHINSKI: Est-on d'accord pour poursuivre la discussion sur cette question?

Le VICE-PRÉSIDENT: Oui, sur la nationalisation, puis nous reviendrons à la première section.

M. KORCHINSKI: On lit à la page 5 du mémoire qu'il y a neuf grands fabricants de machines agricoles offrant en vente toute la gamme des produits; ces fabricants doivent maintenir le personnel de neuf bureaux principaux, de neuf